




suva

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI
Bundesamt für Gesundheit BAG



Promotion Santé
Suisse

Communiqué de presse

La Fondation Les Oliviers, Migros Valais et la ville de Winterthour reçoivent les Grands Prix Suisse «Santé-Entreprise 2015»

4 février 2015. La section suisse de l'Association Européenne pour la Promotion de la Santé (AEPS) décerne à nouveau les Grands Prix Suisse «Santé-Entreprise» en 2015. Les prix décernés avec le soutien de Promotion Santé Suisse, de la Suva et de l'Office fédéral de la santé publique ont été attribués à la Fondation Les Oliviers, à Migros Valais et à la ville de Winterthour. Ces trois bénéficiaires ont été récompensés pour leur mise en œuvre exemplaire de programmes de promotion et de prévention de la santé.

La section suisse de l'AEPS a récompensé cette année encore à Berne trois entreprises pour des performances particulières dans le domaine de la promotion de la santé en entreprise. Les Grands Prix Suisse «Santé-Entreprise», dotés de 25 000 francs au total, sont soutenus par Promotion Santé Suisse, la Suva ainsi que l'Office fédéral de la santé publique et récompensent des projets contribuant de manière probante à l'amélioration de la santé des collaborateurs.

Des collaborateurs de la Fondation plus satisfaits grâce à un vaste programme de soutien

Cette année, le premier prix revient au programme «Oli'santé» de la Fondation Les Oliviers au Mont-sur-Lausanne. La Fondation Les Oliviers est un exemple parfait de la capacité des PME à contribuer elles aussi à une promotion approfondie et systématique de la santé: plusieurs fois par an, des formations continues sur différents thèmes liés à la santé sont proposées aux collaborateurs. Une commission dédiée à la santé créée spécialement et composée de représentants de toutes les divisions transmet par ailleurs à la direction des propositions d'amélioration de la santé dans l'entreprise. «La satisfaction de nos collaborateurs et le sentiment d'être soutenu dans les situations critiques ont augmentés depuis l'introduction du programme, comme en attestent les entretiens de collaboration réalisés annuellement auprès de chaque collaborateur de l'entreprise», explique Christian Messiaux, Directeur adjoint administratif de la Fondation Les Oliviers. Outre une satisfaction accrue, la communication a été améliorée, le réseau de personnes ressources dans le soutien des collaborateurs développé, la collaboration renforcée et le taux d'absence réduit.

La continuité et des modules complémentaires portent leurs fruits

Migros Valais a décroché la deuxième place grâce à son approche de la gestion de la santé en entreprise à la fois vaste et continue, qui se concentre chaque année sur un thème différent. En 2013, la coopérative s'était penchée sur le thème de l'ergonomie et avait développé les connaissances de ses collaborateurs au moyen d'ateliers sur l'exercice et l'alimentation. Cette année, le thème de la santé psychique est à l'honneur. Frédéric Favre, responsable Ressources humaines, est convaincu du succès de cette approche car le programme s'adresse à différents groupes professionnels et repose sur le dialogue avec les collaborateurs. Ces derniers sont directement joints sur leur lieu de travail. Le projet, auquel plus de 2000 collaborateurs ont d'ores et déjà participé, a obtenu des résultats mesurables: le nombre d'absences a reculé de 23% en 2014.

Les monteurs font part de leurs expériences et se protègent contre les blessures et les problèmes de santé

La ville de Winterthour a obtenu la troisième place avec le parcours «Soulever, bouger et porter» développé sur mandat des services publics de Winterthour dans le but de promouvoir la santé et l'ergonomie sur les chantiers. «La transmission des connaissances, la sensibilisation et la formation étaient au cœur du programme», explique Harald Reuter, responsable du développement du personnel. Le parcours simule des situations de travail sur les chantiers et montre comment les activités «soulever, bouger et porter» peuvent être exercées sans porter atteinte à la santé. Le parcours, auquel des monteurs ont contribué au moyen d'exemples concrets issus de leur quotidien professionnel, peut aisément être mis en œuvre dans d'autres entreprises.

Simple et efficace: aller au travail à pied

Le projet « Aller au travail à pied » de Belalp Bahnen obtient la «mention spéciale» du jury. La marche commune pour aller au travail tôt le matin contribue à une bonne santé et à la solidarité des collaboratrices et collaborateurs.

A propos des Grands Prix Suisse «Santé-Entreprise»

Les Grands Prix Suisse «Santé-Entreprise» sont décernés par la section suisse de l'Association européenne pour la promotion de la santé. Sont récompensées des organisations qui ont introduit de manière efficace des programmes de prévention et de promotion de la santé. Les récompenses d'un montant total de CHF 25 000 sont cofinancées par Promotion Santé Suisse, la Suva et l'Office fédéral de la santé publique.

Vous avez des questions? Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à:

Prof. Roger Darioli, président de la section suisse de l'AEPS

Tél.: 021 316 18 35

Tél. portable: 079 556 40 73

E-mail: roger.darioli@hospvd.ch

Photos des projets gagnants: www.gesundheitsfoerderung.ch/medien

Ouverture des Grands Prix Suisse «Santé-Entreprise 2016»:

Les entreprises et organisations intéressées sont invitées à soumettre un dossier de candidature en octobre 2015 au plus tard. Les travaux sont évalués par un jury qui décerne des prix d'une valeur totale de 25 000 francs. Pour plus d'informations, consultez le site www.aeps-ch.org.

L'AEPS

L'Association européenne pour la promotion de la santé au travail (AEPS) est une association internationale à but non lucratif fondée en 1970 et dont le siège est à Bruxelles (B). Organisée en réseau, l'AEPS dispose de différents relais, notamment au sein de ses sections nationales et par le biais de partenariats avec des institutions et organismes engagés dans le domaine de la santé au travail.

Ses objectifs de l'AEPS et de sa section suisse visent à:

- développer et favoriser les échanges entre les pays européens dans le domaine de la santé au travail, particulièrement dans celui de sa promotion,
- sensibiliser les institutions – politiques, économiques, patronales, syndicales, médiatiques, etc. – à l'importance des problématiques de santé au travail et de son environnement au XXIème siècle,
- encourager et récompenser des initiatives et/ou des projets ayant apporté une amélioration à la santé des employés et de la population d'une manière générale, à travers les entreprises et les organisations. (www.aeps-ch.org)

Promotion Santé Suisse

Promotion Santé Suisse est une fondation soutenue par les cantons et les assureurs. En vertu de son mandat légal, elle stimule, coordonne et évalue des mesures destinées à promouvoir la santé (Loi sur l'assurance maladie, art. 19). La Fondation est soumise au contrôle de la Confédération. Son organe de décision suprême est le Conseil de Fondation. Deux bureaux, l'un à Berne et l'autre à Lausanne, en forment le secrétariat. Chaque personne vivant en Suisse verse, via les assureurs maladie, une contribution annuelle de CHF 2.40 en faveur de la Fondation et de ses activités. www.promotionsante.ch

Suva

La Suva exerce son activité depuis 1918 et emploie près de 4000 personnes au siège de Lucerne, dans ses 18 agences réparties dans toute la Suisse et dans ses deux cliniques de réadaptation de Bellikon et de Sion. Entreprise indépendante de droit public avec un volume de prime de 4,2 milliards de francs, elle assure près de 121 000 entreprises, soit 1,95 million d'actifs et de chômeurs, contre les conséquences des accidents et des maladies professionnelles. Les personnes sans emploi sont assurées automatiquement à la Suva. Depuis 2005, la Suva assume aussi la gestion de l'assurance militaire sur mandat de la Confédération. Ses prestations comprennent la prévention, l'assurance et la réadaptation. L'entreprise est financièrement autonome et ne perçoit pas de subventions. Ses excédents de recettes sont redistribués aux assurés sous forme de réductions de primes. Les partenaires sociaux, employeurs et salariés, de même que la Confédération sont représentés au sein de son Conseil d'administration. www.suva.ch

L'OFSP

De concert avec les cantons, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) assume la responsabilité des domaines touchant à la santé publique ainsi que l'élaboration de la politique sanitaire nationale. Dans le cadre du Programme national alimentation et activité physique (PNAAP), l'OFSP collabore avec différents partenaires pour favoriser une alimentation équilibrée ainsi qu'une activité physique régulière. A long terme, l'objectif consiste à éviter les maladies chroniques telles que le cancer, le diabète ou les maladies cardio-vasculaires. La direction stratégique du PNAAP se compose de représentants de l'OFSP, de l'Office fédéral du sport (OFSPPO), de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), de la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) et de Promotion santé suisse. La promotion de la santé au travail représente un objectif majeur du PNAAP. En 2012, l'OFSP, la Suva et Promotion santé suisse ont lancé un projet de coopération pour promouvoir la santé au travail (www.bag.admin.ch/sante-entreprise/projets). Depuis, des projets-pilotes ont vu le jour : questionnaires santé pour l'ensemble des collaborateurs avec conseils de suivi, systèmes incitant les collaborateurs et leur famille à une activité physique régulière et à une alimentation équilibrée, rabais dans des clubs de sport, revalorisation de l'environnement favorisant l'activité physique au poste de travail, etc. Vous trouverez des informations complémentaires à l'adresse suivante : www.bag.admin.ch